



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre les cancers pédiatriques

Question écrite n° 32823

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la lutte contre les cancers pédiatriques. En effet, le cancer est la deuxième cause de mortalité des enfants de moins de 15 ans. Si le taux de guérison atteint 70 % à 80 % des enfants diagnostiqués, il ne s'agit que d'un indicateur éloigné des préoccupations d'un enfant à l'aube de sa vie future. Aujourd'hui encore, la lutte contre les cancers pédiatriques souffre d'une inégalité dans les progrès. Par exemple, les chances de survie des enfants atteints d'une tumeur du tronc cérébral sont aussi faibles qu'en 1962. Pourtant, une infime partie des financements publics pour la recherche sur les cancers est allouée aux cancers pédiatriques. Les chercheurs ont ainsi peu de moyens pour s'impliquer dans ces travaux de recherche et le développement de traitements adaptés. C'est pourquoi il juge utile de revaloriser les moyens alloués à la lutte contre les cancers pédiatriques. Il demande également que l'usage des moyens confiés à l'Institut national du cancer (INCa) soit contrôlé avec vigilance par le Parlement. L'INCa est délégataire de l'essentiel des crédits gouvernementaux dévolus à la recherche sur le cancer. Une partie de ces subventions étant versée par l'Agence nationale de la recherche, ces dernières n'apparaissent pas dans les documents budgétaires, ce qui pose un problème de visibilité quant au contrôle d'un organisme essentiel de la politique de santé publique. Il lui demande, par conséquent, de bien vouloir lui indiquer quels sont les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour intensifier la lutte contre les cancers pédiatriques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32823

Rubrique : Recherche et innovation

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2020](#), page 6798

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)